

## **APPEL À COMMUNICATIONS**

**«Linguistiques d'intervention - Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues»**

**Colloque annuel SHESL-HTL, 27 et 28 janvier 2012, Paris**

***Date limite: 10 juin 2011***

Sous la responsabilité d'Émilie Aussant (UMR 7597), Christian Puech (UMR 7597, Université Paris 3) et Irène Rosier-Catach (UMR 7597, EPHE).

Comité scientifique : Sylvie Archaimbault, Émilie Aussant, Jacqueline Léon, Tullio De Mauro, Christian Puech, Pascale Rabault-Feuerhahn, Irène Rosier-Catach, Jürgen Trabant, Katia Velmezova.

Le colloque international annuel de la SHESL sera consacré en 2012 aux usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues et ce, dans une perspective tant historique que trans-culturelle. L'objectif général est de mettre en perspective les relations que les sciences du langage (l'appellation est à prendre lato sensu) ont entretenues par le passé et entretiennent aujourd'hui avec le domaine socio-politique afin, d'une part, de dégager un panorama des enjeux auxquels les travaux relatifs au langage peuvent être mêlés et, d'autre part, de développer une réflexion sur le rôle du théoricien du langage – chercheur, expert, missionnaire, citoyen... – ainsi que sur la manière dont il fait autorité, refuse de faire autorité, ou s'autorise lui-même. Plus largement, nous nous interrogerons sur le rapport entre savoirs sur le langage et/ou les langues et intervention socio-politique: les sciences du langage sont-elles plus perméables aux doctrines socio-politiques que d'autres savoirs sur l'homme ? Le sont-elles autrement ?

Les contributions – parmi lesquelles quatre conférences invitées – s'organiseront autour des quatre axes thématiques suivants :

1) Le théoricien du langage en tant qu'acteur. Parce qu'il est membre d'une société, le descripteur de langues est concerné par l'actualité sociale et politique de son temps. Être social et observateur d'une activité sociale : comment ces deux statuts se concilient-ils dans l'activité intellectuelle du spécialiste ? Comment certains ont-ils volontairement utilisé leurs travaux à des fins socio-politiques ? Sous quelles formes un engagement socio-politique peut-il imprégner une réflexion relative au langage et/ou aux langues ?

2) Le théoricien du langage en tant que récepteur. Parce qu'il est spécialiste, le théoricien du langage peut être sollicité et devenir, qu'il le veuille ou non, le relais de projets socio-politiques. Le travail des missionnaires, la promotion de variétés linguistiques sur « commande », la très actuelle fonction d'expert, en sont des exemples patents.

3) Le théoricien du langage dépossédé de ses travaux. Le grammairien, linguiste, lexicologue élabore des outils dont il ne maîtrise que partiellement la finalité. Ses travaux, en effet, peuvent parfois être détournés et instrumentalisés à des fins diverses (sociales, politiques, religieuses, etc.). Comment fait-il face à cette récupération ?

4) Comment s'articulent, dans les sciences du langage, les différentes dimensions de « l'intérêt de connaissance » (théoriques, pratiques, sociales) ?

Les propositions de communication (un titre et un résumé de 400 mots

maximum, en français ou en anglais) seront adressées aux responsables scientifiques

[emilie.aussant@linguist.jussieu.fr](mailto:emilie.aussant@linguist.jussieu.fr), [cpuech50@yahoo.fr](mailto:cpuech50@yahoo.fr)

[irene.catach@wanadoo.fr](mailto:irene.catach@wanadoo.fr)

avant le 10 juin 2011.

Le nom de l'auteur, son appartenance institutionnelle et son adresse électronique y figureront. L'acceptation des communications sera notifiée le 30 septembre 2011 au plus tard.